

Techniques et services en matériels agricoles

RNCP1019 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	252
Formacode(s)	21011
Code(s) ROME	A1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Brevet de Technicien Supérieur AE donne accès aux métiers du secteur de la maintenance et de l'après-vente des matériels agricoles

Les activités de ce secteur intègrent notamment :

- La relation avec une clientèle aux besoins spécifiques
- la gestion des principales étapes de la vie des matériels (mise à disposition, maintenance, adaptation, mise en conformité, déconstruction, ...)
- La relation avec les constructeurs de matériels agricoles
- Les activités de service et de conseils annexes à la maintenance des matériels agricoles
- L'évolution constante des innovations technologiques et de la réglementation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Brevet de Technicien Supérieur AE donne accès aux métiers du secteur de la maintenance et de l'après-vente des matériels agricoles

Les activités de ce secteur intègrent notamment :

- La relation avec une clientèle aux besoins spécifiques
- la gestion des principales étapes de la vie des matériels (mise à disposition, maintenance, adaptation, mise en conformité, déconstruction, ...)
- La relation avec les constructeurs de matériels agricoles
- Les activités de service et de conseils annexes à la maintenance des matériels agricoles
- L'évolution constante des innovations technologiques et de la réglementation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier s'exerce principalement dans :

- Les entreprises des réseaux après-vente des constructeurs.
- Les entreprises indépendantes ou des réseaux d'indépendants.

- Les services après-vente des constructeurs.

Dans chaque cas, le métier mobilise :

- Des compétences techniques dans les différents aspects de la maintenance et de l'environnement d'utilisation des matériels agricoles.
- Des compétences en gestion et organisation après-vente.
- Des aptitudes à la communication notamment pour répondre aux attentes de la clientèle.
- Des capacités de travail en équipe et d'échanges avec les services internes de l'entreprise et avec les partenaires extérieurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les emplois et fonctions se situent au sein :

- des entreprises de construction
- des C.U.M.A et des E.D.T ayant un service de maintenance intégré
- des entreprises de maintenance et d'après-vente du machinisme et des matériels agricoles
- d'organismes indépendants :

en tant que :

- Responsable d'atelier ou chef d'atelier
- Chef d'équipe
- Technicien après-vente
- Conseiller technique pour un constructeur
- Conseiller auprès d'organismes indépendants (métiers émergents)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 889 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 161
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	65 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.

idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 560 €
Selon la branche	5 970 € – 7 678 €
Prise en charge	Branches concernées
7 560 €	Valeur par défaut · 206 branches
7 678 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
7 481 €	CPNE de la branche SDLM
6 982 €	CPNE de l'agriculture
6 377 €	CPNEFP Import-Export
5 970 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
Date de dernière délivrance possible	31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38191

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
CNDP ONISEP
Légifrance pour les textes réglementaires
<http://www.cndp.fr>
<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1019/>